

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 6 MAI 2019

Projet d'aménagement de la Route de Romorantin

- **Présentation d'un projet de création d'une voie piétonne et plantations par Mme FENATEU du CAUE (Comité Architecture Urbanisme Environnement)** : la proposition porte sur une largeur de voie piétonne de 1,80 m. Le coût de cette réalisation est estimé à 170 000 € pour 900 m linéaires subventionnée en partie par le Contrat Régional de Solidarité Territoriale, Agglopolys « offrant » les végétaux.
- **Relevé topographique** : la Société DUMONT a été retenue par l'ensemble du Conseil Municipal.

Participation de la commune au séjour des élèves de l'école publique à Prunay, du 27 au 29 mai :

Le nombre d'enfants participants plus important que prévu nécessite une prestation supplémentaire d'une société de transport. Le montant total, pour 13 enfants de Cheverny, est de 141,70 € (23,05 € par enfant au lieu des 12 € votés précédemment). Le Conseil Municipal accepte cette augmentation.

Rénovation de parc de l'éclairage public :

- **Résultat de la consultation** : la Société Nocta Bene a fait un diagnostic sur les 72 lanternes (4 types différents). Un mât est à changer. Un Marché à Procédure Adaptée (MAPA) a été lancé. L'estimation financière des travaux à réaliser était de 41 200 € TTC. Dix-sept entreprises ont consulté la plateforme numérique, trois ont adressé un devis (tableau de synthèse distribué en séance) :
 - SPIE
 - INEO (Engie)
 - R2Cette dernière propose la fourniture d'une platine Led protégée par une capsule perforée au dessus de la lampe afin de protéger le système de l'humidité tout en permettant le refroidissement de la platine. La commune pourrait réaliser une économie de 7 000 € par an et obtenir jusqu'à 3 000 € en Certificats d'Economie d'Energie (CEE). Alain GUILLOT a contacté « Villages Etoilés » qui a validé le choix technique. Le Conseil Municipal vote pour l'entreprise R2, à l'unanimité.
- **Demande de subvention auprès du Syndicat Mixte du Pays des Châteaux dans le cadre du CRST (Contrat Régional de Solidarité Territoriale)** : 30 % du montant total HT pourrait être attribué.
- **Demande de subvention auprès du SIDELEC (Syndicat Intercommunal d'Electricité de Loir-et-Cher)** : 40 % du montant total HT pourrait être attribué, sans dépasser 1 000 € pour le matériel et 500 € par système d'éclairage.

Salle des fêtes - devis complémentaires

- **Réfection de la peinture murale de la cuisine** : une peinture « spéciale alimentaire » est nécessaire. Le coût est de 2 249 € HT (2 698,92 € TTC)
- **Placoplatre toilettes** : il était collé, s'est cassé lorsqu'il a été retiré et doit être remplacé. Le devis s'élève à 1 791 € HT (2 149,20 TTC)
- **Entrée SAS** : le plan incliné et la pose de calcaire coûtent 1 364 € HT (1 636,80 € TTC)
- **Porte local chaudière** : pose d'une porte afin de rendre la chaudière inaccessible pour les locataires.
- **Nettoyage après chantier** (pour la salle des fêtes et la salle des seniors, y compris les vitres) : devis en cours (environ 200 €).

Travaux de voirie 2019 – devis

Les entreprises COLAS et EUROVIA ont été contactées pour la réfection des routes du Golf, de Cellettes, du Petit Chambord et de l'Aumône. L'ensemble du Conseil Municipal opte pour l'entreprise COLAS.

Personnel communal - prise en charge de la visite médicale pour le renouvellement des permis catégorie EC. D. Ed et C

L'ensemble du Conseil Municipal valide pour le remboursement de 36 € à Monsieur Cédric BLASIUS.

Affaires diverses

Territoire engagé pour la Nature : 4 communes de la région « Centre » et une intercommunalité ont été sélectionnées par l'ARB (Agence Régionale de la Biodiversité). Cheverny est la seule commune du Loir et Cher à être retenue. Le résultat sera connu en juin prochain.

Analyse financière simplifiée : Monsieur DUBOIS, trésorier d'Agglopolys relève les bonnes performances financières de la commune pour l'année 2018.

Borne électrique : 15 cessions de charges ont été enregistrées en 2018.

Redevance GRDF : elle est de 788,74 € pour 2019.

Orange : une antenne relais sera installée au niveau de l'ancienne scierie, route de Romorantin. Elle devrait couvrir le centre bourg, la route de l'Ebat et du Bucher, peut-être jusqu'aux Saules). Une autre antenne sera installée à Feings et à Cormeray.

Livre sur Cheverny : la dernière réunion avec le CDPA aura lieu le 22 mai. Les articles devront être rendus au plus tard le 30 mai.

Journée éco-citoyenne : samedi 25 mai à 9 h 30.

Tours anti-gel : François CAZIN remercie les riverains pour avoir « toléré » leur bruit, ces premiers jours du mois de mai.

Conseil Municipal lundi 3 juin 2019 à 19 h